

2024



**MAIRIE DE MONTDRAGON**  
**BULLETIN**  
**MUNICIPAL**

# Sommaire

Mot du Maire .....	3
Budget commune .....	4
La population .....	5
Roger Dauzats .....	6
Un nouvel employé municipal .....	7
Quelques témoignages de nouveaux arrivants .....	8
Les résidents de l'Ehpad .....	9
Les Montdragonais ont du talent .....	10-13
Réalisations 2024 .....	14
Règles d'urbanisme .....	15
Entretien des haies et des trottoirs .....	16
Tri des déchets ménagers .....	17
Le SIRP .....	18
Les associations .....	19-23
État civil .....	23
Infos pratiques .....	24-25
Numéros d'urgence .....	26
Informations locales .....	27



Edité par la commune de Montdragon  
Directeur de la publication : Gilbert Vernhes  
Rédacteur en chef : commission communication  
Imprimé à 330 exemplaires  
Imprimerie Rhode - Gaillac

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

## LISTE DES ÉLUS DE NOTRE COMMUNE

- VERNHES Gilbert ..... Maire
- D'HOSTINGUE Michel ..... 1<sup>er</sup> Adjoint
- BERMOND Didier ..... 2<sup>ème</sup> Adjoint
- SOULE Patrice ..... 3<sup>ème</sup> Adjoint
- CHANUSSOT Christine ..... 4<sup>ème</sup> Adjointe
  
- ANDRIEU Sandra ..... Conseillère municipale
- BLANQUET Patrick ..... Conseiller municipal
- BRAHMI Farid ..... Conseiller municipal
- CORBIERE Marie-Claude ..... Conseillère municipale
- LAFON Michel ..... Conseiller municipal
- ROQUES Marc ..... Conseiller municipal

Chères Montdragonaises,  
Chers Montdragonais,

Ce mot est l'occasion pour moi de faire le bilan de l'année 2024 et de vous faire partager l'essentiel des informations qui concerne la vie de notre commune.

Au fil des années qui s'écoulent, les sujets à traiter sont toujours plus nombreux.

Je ne vais pas tous vous les commenter mais je reste à la disposition de ceux qui le souhaitent pour répondre à leurs remarques ou attentes.

On peut dire que cette année est une année de pause en matière de réalisation de grands travaux mais cela ne veut pas dire que les projets sont stoppés.

Au contraire, plusieurs marchés publics viennent d'être bouclés ou sont en cours :

- mur de soutènement de la côte vieille suite au sinistre que nous avons subi.
- extension du réseau d'assainissement.
- réhabilitation de l'ancienne école par l'aménagement de la nouvelle mairie au rez-de-chaussée et la réfection de deux appartements à l'étage.

L'ensemble de ces ouvrages doit contribuer à l'attractivité et au développement de notre commune.

Au sein du conseil municipal, la réflexion est permanente pour réunir les conditions qui permettront à d'autres projets de voir le jour.

Nous sommes aussi regardants sur l'entretien de l'ensemble des infrastructures, que ce soit les bâtiments, la voirie ou autres biens publics.

A ce titre, je tiens à remercier notre agent municipal, Mr Gilles RAMOND, pour son implication et la qualité de son travail. Il va faire valoir ses droits à la retraite le 31 décembre et sera remplacé par Mr Michaël GALERA à qui nous souhaitons la bienvenue.

Dans un contexte de restriction budgétaire, nous devons continuer à maîtriser nos finances et cette année encore, le taux de la taxe foncière communale n'a pas été augmenté.

Nous avons eu la visite du préfet qui témoigne de l'intérêt porté à notre patrimoine architectural et de son soutien pour notre esprit d'entreprise.

Sur le plan touristique, notre commune vient d'être sélectionnée à l'échelle du territoire « pays de Cogne » pour faire partie des sites les plus recommandés.

Tout ce travail d'équipe doit servir de tremplin pour l'avenir et démontrer que le monde rural peut faire preuve de dynamisme et lutter contre la désertification.

Je n'oublie pas les associations qui contribuent à cette reconnaissance. Elles ont toujours de nouvelles idées pour distraire toutes les classes d'âge. J'invite chacun d'entre vous à participer à leurs animations et donner de votre temps si le bénévolat vous attire.

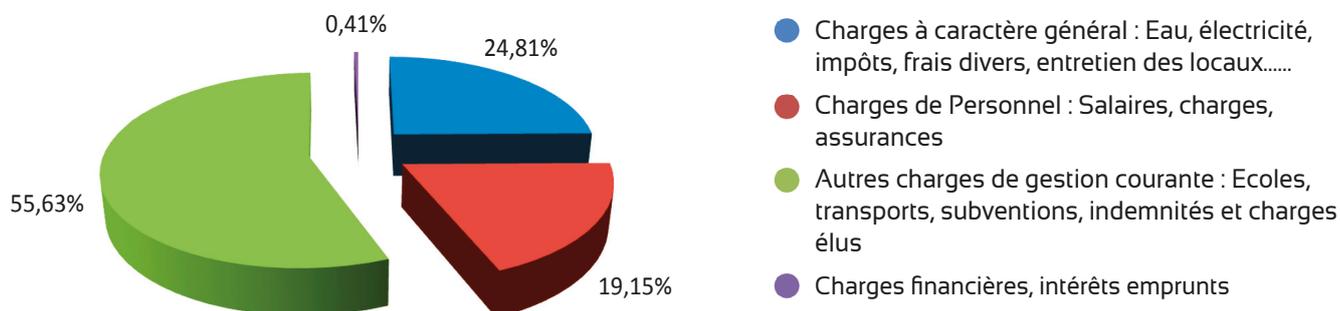
Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin. Vous pouvez communiquer votre adresse mail à la mairie afin de profiter de l'information locale au fil de l'eau.

L'ensemble de l'équipe municipale et moi-même vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025, de la réussite dans vos projets et surtout la santé.

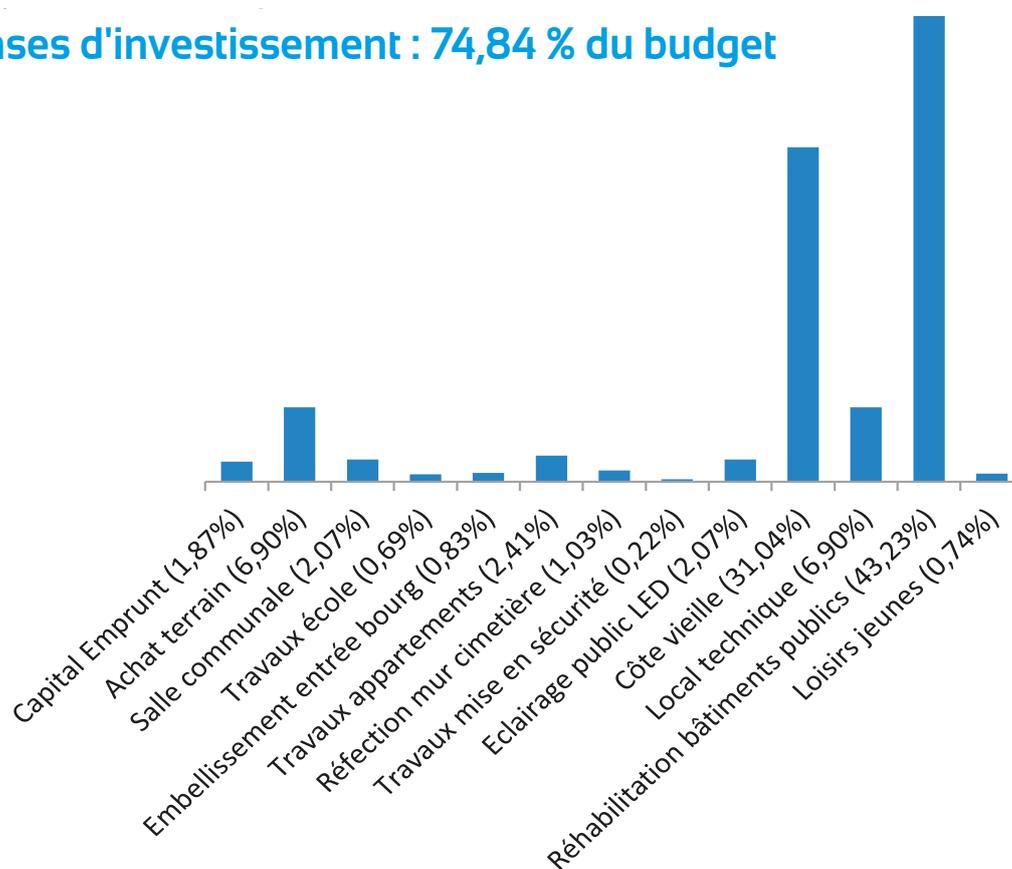
Gilbert VERNHES

# Le budget 2024

## Dépenses de fonctionnement : 25,16% du budget



## Dépenses d'investissement : 74,84 % du budget



## Evolution des Taxes locales 2024

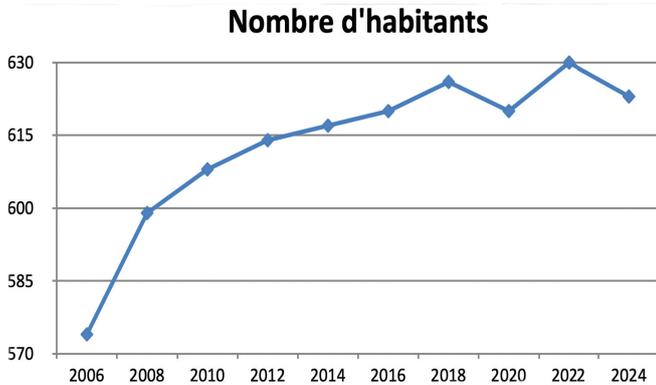
Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales.

Taux d'imposition des taxes locales	Taux 2023	Taux 2024
Taxe foncière propriétés bâties (TFB)	44,20%	44,20 %
Taxe foncière propriétés non bâties (TFNB)	71,82%	71,82%
Taxe Habitation résidences secondaires	11,55%	11,55%
Contribution foncière des entreprises (CFE)	17,37%	17,37%

# La population

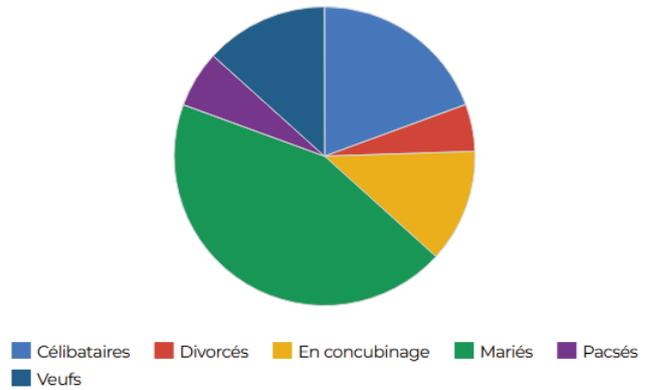
## Combien y a-t-il d'habitants à Montdragon ?

(source : Linternaute.com d'après l'Insee)



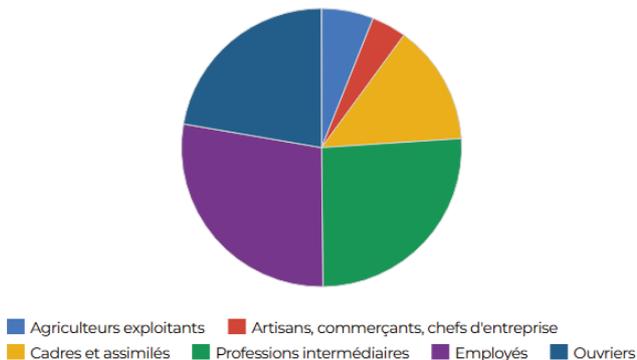
## Célibataires, mariés, divorcés et veufs à Montdragon

Données 2021 (source : Linternaute.com d'après l'Insee)



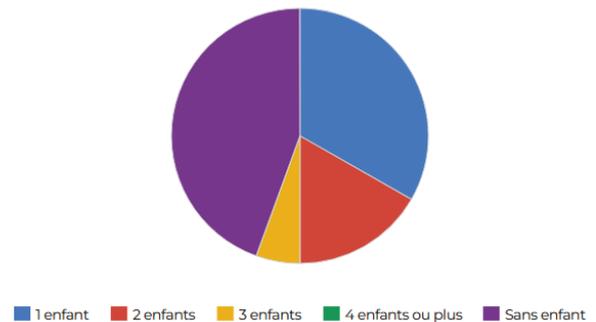
## Catégories socioprofessionnelles (CSP) à Montdragon

Données 2021 (source : Linternaute.com d'après l'Insee)



## Nombre d'enfants par famille à Montdragon

Données 2021 (source : Linternaute.com d'après l'Insee)



Ces données INSEE sont le fruit des renseignements collectés lors du recensement de la population qui a lieu tous les 5 ans.

**C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.**

**En effet, de ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes.**

*Pour cela, participez massivement au prochain recensement, l'agent recenseur et les élus sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.*



## *Roger Dauzats, Maire pendant 37 ans nous a quitté le samedi 21 septembre 2024*

Le Maire et le conseil municipal tiennent à lui rendre hommage pour les nombreuses années au service de la commune.

Né à Montdragon en mars 1938, fils de Séraphin et Olga Dauzats, il fréquenta l'école de Montdragon jusqu'à ses quatorze ans. Il a aidé ses parents pour les travaux de la ferme.

En 1947, dans le cadre de l'éducation populaire, son instituteur créa la maison des jeunes de Montdragon. Les montdragonais transportèrent sur des charrettes depuis Labruguière des baraques en bois et les remontèrent dans le village. Une belle œuvre collective. A son retour de la guerre d'Algérie, il s'implique à nouveau dans la maison des jeunes et en devient le Président.

En 1963, il achète la ferme Maillartre à l'association diocésaine qui en avait hérité. Puis il trouve une autre occupation : c'était l'époque des fermes-auberges pour permettre aux agriculteurs d'augmenter leurs revenus ; Roger créa donc l'auberge de la ferme de Montdragon.

En plus d'être encore Président de la MJC et Président du Comité des fêtes, il est élu conseiller-municipal de 1965 à 1971. Puis en 1977, il devient Maire de la commune pendant 37 ans jusqu'en 2014. Il a aussi été président de la Communauté des communes du Lautrecois pendant deux mandats et ce jusqu'à la fusion en 2013 avec la Communauté des communes du Pays d'Agout.



Pendant cette période avec son équipe municipale, il développe la commune avec la construction de la salle communale, la nouvelle mairie, le réseau des égouts, la place du monument aux morts, l'aménagement du terrain de foot et la rénovation de l'église. En 2002, suite à la création de la communauté des communes du Lautrecois, il participe activement à la construction de la maison de retraite de Montdragon.

Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 25 septembre en l'église du village en présence de nombreux élus, amis et montdragonais.

Nos pensées vont à sa famille et à ses proches durement marqués par sa disparition.

# Un nouvel employé municipal

Depuis le mois d'octobre, Gilles Ramond accompagne Michaël Galéra pour une période de tuilage de quelques semaines, afin de lui faire découvrir les différents secteurs de la commune, le matériel communal et les tâches à effectuer.

## **Les mots de Gilles Ramond !**

Je remercie M. le Maire et son conseil municipal pour la création du poste en 2015. Après avoir attaqué ma 10ème année comme employé municipal, l'heure de la retraite est arrivée. Pour vous faire connaître les compétences nécessaires à la tenue de ce poste, voici la liste détaillée des tâches à effectuer sur la commune.

### **1 - Espaces verts :**

#### **Tonte :**

Avec le tracteur-tondeuse : le stade, le terrain du pigeonnier, l'école, le lotissement la bouriette, le devant du terrain de tennis et la place Auguste d'Hostingue soit 15 000 m<sup>2</sup>.

Avec la tondeuse : place médiévale, sur le côté du terrain de tennis, poids public, devant l'église et à côté de la salle du pigeonnier soit 1 000 m<sup>2</sup>.

#### **Taille des haies et débroussaillage :**

Taille des haies : pigeonnier, route de Lautrec, cimetière, église, statut de la vierge, taille des rosiers.

Débroussaillage : main courante du stade, fossés maison de retraite, les deux refuges de la Salvetat, les têtes de pont, les Martelles, la Fargue, la Blatgearié, le Carrelet, Cabrol, la Salvetat, la Gourdonnié, le Merlinié, la côte des Cerisiers, le pont-vieux, la route de Lasgraises, le chemin de Rieucournet, les cimetières et les arrêts de bus.

**Taille et entretien des 40 arbres**, ramassage des feuilles souffler-aspirer de septembre à janvier.

Débroussaillage à proximité des panneaux « limitation de vitesse », « cédez le passage », « lieu-dit », avant le passage de l'épareuse. Nettoyage et entretien des deux sentiers : Pont-vieux et Parisot.

#### **Plantation arrosage et entretien des 16 jardinières.**

### **2 - Nettoyage et divers :**

Salle des fêtes : entretien, nettoyage, locations, sortie des tables, des tréteaux et des bancs.

Village : nettoyage des rues, des wc publics, surveillance des poubelles. Nettoyage et surveillance des pompes de relevage du pont neuf et de la Bouriette. Nettoyage des trottoirs et caniveaux, côte du Dragon, pont neuf, pont vieux, route de Lautrec, route du Nègre et Sagnette.

Camion : suivant la demande, possibilité d'évacuer les encombrants vers la déchetterie, évacuation des dépôts sauvages.

### **3 - Entretien et travaux :**

Réparation des trous « nids de poule » avec enrobé à froid. Entretien des bancs et des tables. Petits travaux de maçonnerie et de peinture.

*Je souhaite à mon successeur, Michaël, une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions avec le soutien des habitants.*

## **Les mots de Michaël Galéra !**

Je m'appelle Michaël Galéra, j'ai 38 ans et j'ai résidé à Montdragon pendant 5 ans.

Je suis depuis peu, le successeur de Gilles avec qui je travaille depuis le 22 octobre. Ma période de compagnonnage se termine en fin d'année 2024.

Je ferai de mon mieux pour entretenir la commune pour le plaisir des montdragonais et des montdragonaises.

*Merci à Gilles de m'avoir accueilli et formé pendant ma période d'intégration.*



## Quelques témoignages de nouveaux arrivants



Nous sommes arrivés en juillet 2023 à Montdragon. Débarqués avec nos animaux, un chien et deux chats, nous avons été très bien intégrés auprès de la communauté du village. Précédemment nous habitons à Labruguière. Cela nous a permis de nous rapprocher de nos lieux de travail respectifs, Anne étant employée comme aide-soignante à l'EHPAD résidence La Grèze à Montdragon et Thierry comme chauffeur livreur près du village de Lombers.

Nous sommes tombés sous le charme et le côté pittoresque du village. La présence de commerces de proximité est un plus pour nous qui cherchions le calme et la tranquillité.

C'est aussi un village animé avec ses activités comme la pétanque que Thierry pratique avec assiduité, les multiples rassemblements, vide-greniers, fêtes générales, etc....

*Thierry et Anne*

Fraîchement arrivés dans le village, nous avons été super bien accueillis par les habitants. Tout d'abord, nous nous présentons : nous sommes la famille Perrin et arrivons de Nouvelle Calédonie.

Après 20 ans hors métropole, nous avons décidé de changer de décors, non pas que nous en avons marre des cocotiers, mais la nouveauté et le changement, c'est important. Alors place à la campagne...

Nous sommes une famille de 4 ; Pierre, Marlène et les enfants : Lou, 10ans et Pablo, 6ans.

Alors pourquoi Montdragon ? Tout simplement parce que nous cherchions autour de la jolie ville d'Albi un nid à la campagne où poser nos bagages et après avoir vu l'annonce de la maison dans ce charmant village, on s'est dit : « banco » ...

La vie de village est une première pour nous et c'est plutôt sympa, d'autant plus qu'avec une MJC aussi dynamique, les enfants (et les parents) ne peuvent qu'en être ravis.

En somme, nous remercions tous les habitants ainsi que la mairie pour cet accueil chaleureux.

*La Famille Perrin*



# Les résidents de l'EHPAD

## Les résidents de l'EHPAD participent aux commémorations



Lorsque le temps le permet, certains résidents de la maison de retraite sont présents pour la commémoration du 11 novembre et pour l'apéritif offert par les adjoints au Maire dans la salle communale. Cela permet des échanges intergénérationnels avec le reste de la population.

## Vœux du Maire aux résidents et personnel de l'EHPAD

Chaque année, le Maire de Montdragon, présente ses vœux et ceux du conseil municipal aux résidents, personnels et directeurs de la maison de retraite La Grèze. Vœux de santé, de bonheur et de partage de bons moments dans cette maison. L'après-midi se termine autour du verre de l'amitié et d'une excellente galette offerte par la municipalité.



## Echanges intergénérationnels avec les enfants de l'école



Depuis septembre 2023, une fois par mois, les classes de Marie Bertrou et Yann Duzes de l'école maternelle du village rencontrent les résidents du PASA (Pôle d'activités et de soins adaptés) pour des moments d'échanges riches en émotion et tendresse. Les activités communes sont variables suivant les saisons : Jeux de société, lecture, parcours de motricité, danses assises, jardinage, décorations de Noël ou fabrication de galettes. Les sourires sur les visages des différents acteurs sont la meilleure preuve de l'intérêt de cette action pour le moral des pensionnaires et le développement émotionnel des enfants.

# Les mondragonais ont du talent

Entretien avec Monsieur Bernard BARDOU, apiculteur à Montdragon



## En introduction

Le 1er octobre dernier, nous avons rencontré Monsieur BARDOU à son domicile suite aux informations élogieuses de ses voisins. Monsieur BARDOU est arrivé dans notre village en 1963. Dans les années 70, il est connu pour son implication en tant que Président de la Maison des Jeunes, puis Président du Comité des fêtes de Montdragon.

## Notre Face à Face

La visite a duré toute l'après-midi, tellement notre interlocuteur est passionné par ses abeilles. Dans cet article, nous allons résumer la vie d'une ruche sachant qu'à l'heure actuelle il en gère une trentaine.

## Ce qu'il faut savoir au préalable

Pour que les abeilles sortent de la ruche et aillent butiner les plantes ou les fleurs, il faut une température extérieure de 15°. C'est donc au printemps que les abeilles vont élever une nouvelle reine et, pour cause de surpopulation, la reine la plus ancienne de la ruche va migrer vers une nouvelle ruche accompagnée de 10 à 15000 abeilles pour créer un nouvel essaim.

## La vie dans la nouvelle ruche

Il y a une hiérarchie chez les abeilles et chacune à son rôle :

- La reine qui est la première à naître au bout de 18 jours, est nourrie à la gelée royale qui est sécrétée par les abeilles ouvrières. Sa durée de vie est de 4 à 5 ans. Elle est fécondée en vol par 7 à 8 faux-bourçons sur une durée de 2 à 3 jours puis elle va pondre dans les alvéoles de la ruche bâties par les abeilles ouvrières. Au printemps, elle peut pondre plus que son poids soit 1500 à 2000 œufs par jour. En été, une bonne ruche aura entre 60 à 80 000 abeilles.
- Les faux-bourçons comme vous pouvez le deviner sont les mâles. Soit ils fécondent la reine et meurent juste après, soit ils l'ignorent et ils sont chassés de la ruche ou tués par les abeilles ouvrières à l'automne. En bref, ils n'ont pas le meilleur rôle.
- Les abeilles ouvrières comme leur nom le suggère sont de grandes bosseuses, Outre la chasse aux faux-bourçons, elles sortent de la ruche pour butiner les fleurs, avalent le nectar et le ré-ingurgitent dans la ruche. C'est ainsi qu'elles fabriquent la gelée royale et la cire qui sert à fermer les alvéoles de la ruche. Leur durée de vie est aussi très limitée entre 35 à 45 jours en été.

En conclusion, nous pouvons dire que la vie d'une ruche n'est pas un long fleuve tranquille.

### **En hiver**

Il fait froid, souvenez-vous à moins de 15° degré, les abeilles ne quittent pas la ruche ou un peu si l'hiver est doux. Mais les fleurs sont sèches et les abeilles ouvrières ne récoltent plus rien ; pas de nectar. Leur seule alternative est de manger le miel qu'elles ont fabriqué : c'est pourquoi l'apiculteur laisse toujours environ une quinzaine de kilos de miel au fond de leur ruche.

### **Les dangers pour les abeilles**

Le plus ancien apparu il y a une trentaine d'année est le VAROIS. C'est un parasite qui se fixe sur l'abeille et l'affaiblit en se nourrissant de son sang. Il se développe très vite et nécessite l'intervention de l'apiculteur pour effectuer un traitement efficace.

Le plus récent apparu il y a une quinzaine d'années est le FRELON ASIATIQUE. Il est capable de se mettre en vol stationnaire devant la ruche, pour saisir une abeille avec ses pattes, lui couper la tête et manger le reste de son corps,

Pour Monsieur BARDOU et les professionnels du monde des insectes c'est un fléau qu'il faut éradiquer au plus vite. Notre apiculteur a inventé une tapette en bois et VOUS que pourriez-vous faire ?

Le contacter si vous avez un nid de frelons asiatiques dans votre jardin pour qu'il le détruise et si c'est un essaim d'abeilles leur trouver une ruche où elles seront à l'abri.

### **Fin de l'entretien, la dégustation**

QUEL REGAL !!!... les miels de printemps, d'été toutes fleurs, des châtaigniers du Mont de LACAUNE et une découverte cette année le miel de Coriandre.

### **En conclusion**

Vous avez lu cet article avec intérêt et avez envie de goûter un bon miel alors n'hésitez pas et sonnez au 6 Chemin de Las Hortés.

(également disponible au multiservice « Panier du dragon »)

Les Montdragonais sont toujours les bienvenus !



# Les mondragonnais ont du talent

Entretien avec Madame Betty Costes, vannière à Montdragon



## **En introduction**

Nous avons rencontré Madame Betty COSTES le 8 octobre dernier à son domicile. C'est en flânant dans les stands de la foire de Montdragon que nous avons découvert son talent.

## **Depuis combien de temps habitez-vous Montdragon ?**

Environ 60 ans, je suis dans la maison de mes grands-parents qui a été achetée aux alentours de 1945. Je suis née là. J'y suis attachée car c'était la maison de mon père qui a été conseiller-municipal de la commune du temps de Monsieur Roger DAUZATS.

## **Parlez-moi de votre activité**

Au départ, mon premier métier était éducatrice spécialisée pour enfants ayant des troubles du comportement. J'aimais ce métier mais au bout de 20 ans c'était difficile. J'ai ressenti le besoin de faire autre chose pour retrouver un équilibre et de la sérénité.

Je me suis inscrite à l'Institut des Métiers de l'Art et de l'Artisanat d'Art à Revel et j'ai fait un stage chez une vannière pendant 1 an, ce qui a abouti à la remise d'un diplôme certifiant de vannerie le 27 mars 2020.

## **Qu'utilisez-vous pour faire vos paniers ?**

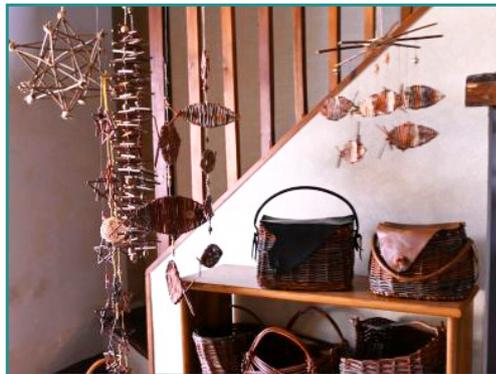
Je peux aller chercher des végétaux dans la nature : la clématite, la ronce, du jonc sinon j'achète de l'osier, pas dans la région car il n'y a pas d'oseraie mais en Haute Marne car il l'utilise pour attacher la vigne.

## **Quelles sont les étapes pour fabriquer une vannerie ?**

Trier l'osier par taille selon la pièce et les mesures souhaitées

Tremper l'osier pour l'assouplir

Tresser l'osier



### ***A titre indicatif pour faire une panier à linge combien de temps vous faut-il ?***

Une grosse journée de travail et ce, sans se disperser.

### ***Que fabriquez-vous ?***

Toute sorte d'objet : paniers, corbeilles de fruit, suspensions, mangeoires et nichoirs pour les oiseaux, sacs à main etc....

L'information qu'il faut retenir c'est que pour les grosses pièces comme les paniers à linge ou des tiroirs pour des meubles, je le fais uniquement sur commande pour vraiment respecter le choix de mon client.

### ***Où vendez-vous ?***

Je fais des marchés de plein vent, des marchés de créateurs et des marchés aux plantes sinon, directement à mon domicile où j'ai un gros choix de mes créations et avec la chance de voir parfois quelques grosses pièces que je viens de finir et que j'avais en commande spéciale.

### ***En conclusion, que voulez-vous rajouter ?***

Pour les personnes qui aiment la vannerie, je propose des stages à la maison sur une journée. Le soir vous pourrez partir avec le panier que vous aurez tressé vous-même. Quelle satisfaction !

Merci Betty pour la visite de votre atelier, nous joignons quelques photos pour montrer votre savoir-faire et nous conseillons aux Montdragonais de venir vous rencontrer en prenant la précaution de vous contacter par téléphone car vous bougez souvent pour exposer vos créations.

Betty vannerie • Tél : 07 69 50 26 39 • Email : [beatresse.mary@gmail.com](mailto:beatresse.mary@gmail.com)

# Réalisations 2024

## Côte du Dragon



Les travaux de crépis du mur de l'église ont été réalisés. Les travaux de végétalisation du talus sont en cours.

## City Park



Les bancs ont été installés. Les arbres ont été plantés en novembre et devraient avoir une bonne croissance au printemps.

## Travaux de sécurisation du stade



La première phase avait été réalisée par la pose d'un grillage en bordure du parking. La pose des pare-balls est terminée.

## Eclairage public LED



La dernière phase de passage de l'éclairage public au LED est presque terminée. Ces changements ont été réalisés avec des luminaires plus modernes.

## Travaux appartements au-dessus de la mairie



Les travaux de finition sont en cours : ce logement a été totalement refait avec une nouvelle salle d'eau avec cabine douche, une cuisine équipée, un chauffage climatisation par pompe à chaleur.

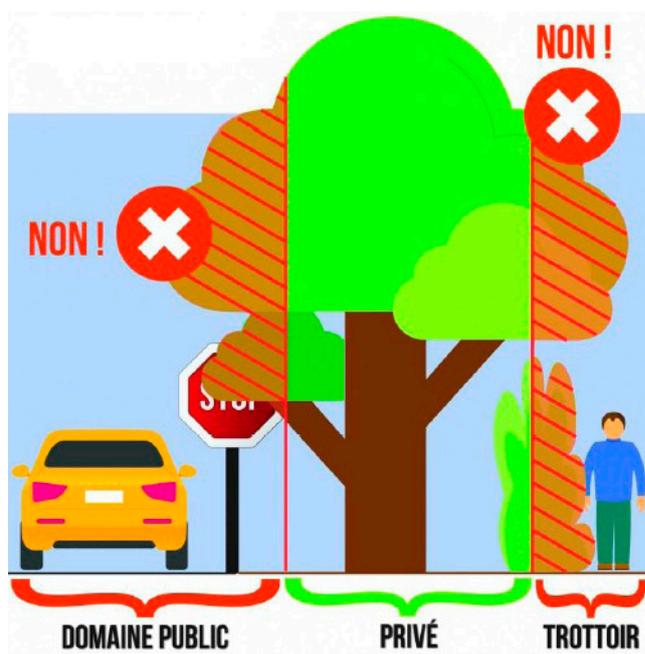


# Entretien des haies et trottoirs

Tous les montdragonais doivent élaguer les branches de leur propriété et laisser propre les trottoirs devant leur propriété ou leur location.

Des règles à observer pour une meilleure qualité de vie et le bon voisinage :

- Il est interdit de laisser sur la place publique des dépôts de quelque nature que ce soit, sans autorisation spéciale, et d'y faire des plantations.
- Il est interdit aux propriétaires de chiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs.
- Tout propriétaire ou locataire riverain des rues, chemins, places et voies publiques est tenu de tenir le trottoir et les caniveaux au droit de sa propriété ou de sa location en **constant état de propreté**.
- Il n'est permis de **laisser croître des arbres et des haies en bordure de voies** qu'à une distance de 2m pour les plantations qui dépassent 2 m de hauteur et à la distance de 0,50m pour les autres.
- **La hauteur des haies et arbustes sera limitée à 1m** dans les carrefours et les courbes dangereuses lorsque le recul par rapport au caniveau du trottoir sera inférieur à 1,50m.
- Les haies et arbustes situés en bordure de voirie devront être **taillés de sorte qu'ils ne dépassent pas les limites de propriété au droit du domaine public**. Les arbres seront **élagués** de leurs branches dangereuses ou pouvant présenter un danger pour les piétons, la circulation automobile, les réseaux aériens et susceptibles de gêner le bon fonctionnement de l'éclairage public. Les racines des haies, arbustes et arbres qui avancent sur le domaine public devront être **coupés à l'aplomb** dudit domaine public..



## Tri des déchets de cuisine : un geste à la portée de tous

Tout le monde peut facilement trier chez soi ses biodéchets. Ce nouveau geste a deux vertus : il permet d'alléger la poubelle noire et de valoriser facilement une part importante de nos déchets quotidiens.

En moins d'un an, notre poubelle noire s'est allégée, en moyenne, de 8 kg par habitant de biodéchets, dont 5 kg collectés en sacs orange. Ce résultat encourageant dispose d'une marge de progrès très importante car il reste encore en moyenne près de 50 kg par an et par habitant de déchets de cuisine dans la poubelle noire.

### Pourquoi faut-il les trier ?

Depuis 2020, la loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) impose le tri à la source des biodéchets pour alléger la poubelle noire. Dans ce contexte, le tri des biodéchets est devenu incontournable. Ils sont en effet très facilement valorisables et représentent un quart de la poubelle noire.

### Deux solutions indépendantes ou complémentaires :

#### 1- Le composteur (individuel ou collectif)

L'utilisation d'un composteur nécessite d'avoir un jardin ou un espace vert et de respecter quelques règles de fonctionnement (équilibre déchets secs, déchets humides, brassage régulier, aération...). Au bout de six mois environ, le composteur permet de transformer la matière organique (déchets de cuisine et végétaux) en compost grâce à l'action des organismes vivants (insectes, vers de terre...). 100 % naturel, le compost permet d'enrichir la terre du jardin.

#### 2- La collecte en sacs orange

Le sac orange est proposé par la plupart des intercommunalités. Il peut être utilisé seul ou en complément d'un composteur. Simple et pratique à utiliser, le sac orange accepte tous les déchets de cuisine sans distinction (déchets carnés, de poissons, de fruits de mer...). Une fois rempli, il doit être bien fermé (double nœud) puis déposé dans le bac noir (ou vert) à côté des autres sacs poubelle.

Ces sacs orange sont ensuite acheminés dans la nouvelle usine de tri/valorisation des déchets (UTVD) à Labessière-Candeil. À leur arrivée, ils sont séparés des sacs poubelle par tri optique pour produire du biogaz (par méthanisation), puis du compost, avec un retour à la terre en amendement agricole.

En triant nos déchets de cuisine, on allège notre poubelle, on crée de la ressource et on maîtrise le coût de nos déchets.

## Améliorons le tri de nos emballages et papiers dans le bac jaune

### 100% des emballages et des papiers se trient dans le bac jaune



**NON**



**OUI**

Dans le bac jaune, je dépose uniquement des emballages non imbriqués et des papiers : **En vrac > pas de sacs poubelle**. Des sacs cabas sont disponibles en mairie.

#### Sont impérativement à exclure :

- Epluchures de fruits et légumes
- Coquilles d'œufs
- Cadavres d'animaux
- Déchets verts et matériaux de construction

### Pour rappel, les autres déchets se trient aussi !

#### Dans les containers de verre



100 % des emballages en verre (bouteilles, pots, bocaux et flacons) se trient dans les colonnes à verre (pas la vaisselle).

#### Dans les containers textiles



100 % des textiles (mêmes usés ou déchirés) se trient dans les bornes.

Les autres matériaux ou objets se trient en déchèteries (piles/batteries, ampoules, bois, métaux, plâtre, mobilier ou éléments de mobilier, gravats, déchets verts, appareils électriques, vaisselles, litière de chats...)

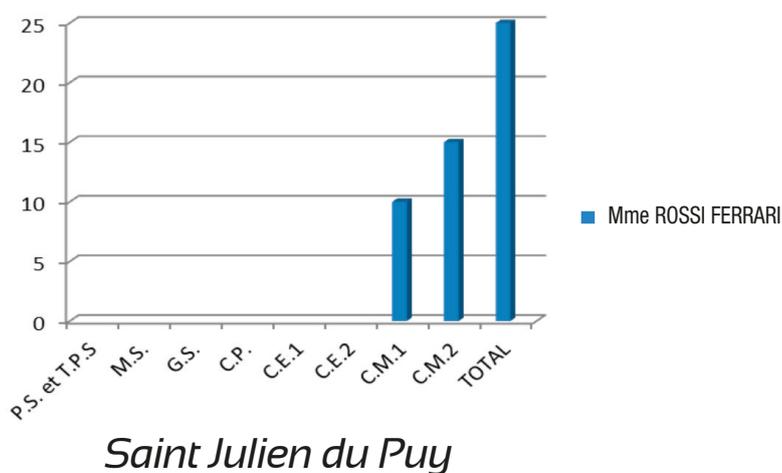
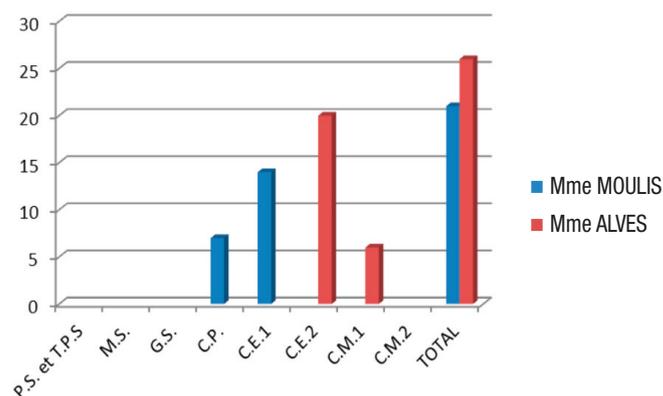
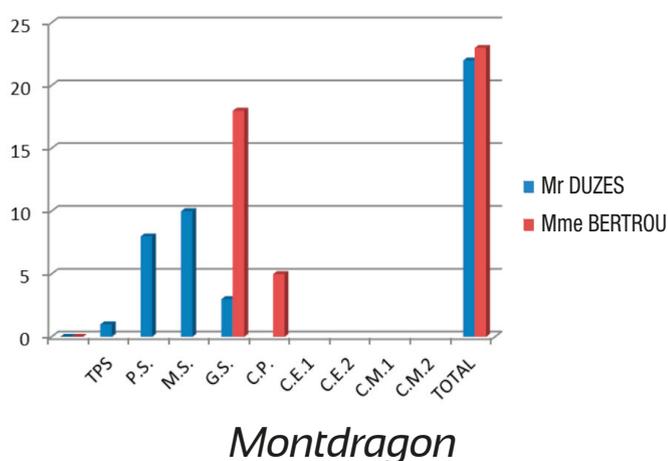
**+ d'info sur [trifyl.fr](http://trifyl.fr)  
ou auprès de votre mairie**

# Syndicat Intercommunal Regroupement Pédagogique Montdragon - Saint Julien du Puy – Laboutarié

Le SIRP est un regroupement de 3 écoles : Montdragon, St Julien du Puy et Laboutarié.

Les inscriptions pour les nouveaux élèves doivent se faire à la mairie de votre domicile et ensuite avec le certificat vous devez vous rendre à l'école. Si vos enfants ne sont pas scolarisés sur votre commune en fonction de leur âge, des navettes assurent le transport d'école à école. Vous devez prendre une carte de bus auprès de la Federteep sauf si vous désirez les amener.

La répartition de nos élèves est la suivante :



## Laboutarié

### Le calendrier des prochaines vacances scolaires :

- *Vacances d'hiver* •  
du 15 février au 3 mars 2025 inclus
- *Vacances de Printemps* •  
du 12 avril au 28 avril 2025 inclus
- *Pont de l'Ascension* •  
du 29 mai au 1er juin 2025 inclus
- *Vacances d'été* •  
à partir du 5 juillet 2024

*L'équipe du S.I.R.P.  
vous souhaite une bonne et  
heureuse année 2025 !*



## Devenez bénévole à l'ADMR de votre secteur

Aidez votre communauté en apportant aux seniors de votre lieu de vie qui souhaitent vieillir chez eux un suivi encore plus attentif de leurs besoins.

Permettez à des projets encore dans les cartons de voir le jour.

Quelques heures de votre temps peuvent faire la différence. Votre champ d'intervention sera défini en fonction de vos goûts et de vos disponibilités

Sachez que l'ADMR, c'est...

- d'abord **une association A BUT NON LUCRATIF**
- un demi-siècle d'expérience dans l'aide à domicile,
- un personnel sélectionné et fiable (vérification des antécédents, certificat de casier judiciaire vierge...)
- le conseil apporté dans la recherche de financements et la réalisation des dossiers de demande d'aide.
- **50 % du coût déduit des factures au titre du crédit d'impôt ou de la déduction fiscale.** Plus besoin de faire l'avance de trésorerie !

Outre son rôle bien connu auprès des personnes âgées ou handicapées, elle assure aussi

- un service de ménage pour soulager les personnes en activité ou en incapacité ponctuelle
- la livraison de repas
- la mise en place de téléassistance

## Venez nous aider à aider !

**Contact : ADMR de Laboutarié, 4, avenue de Réalmont, 81120 Laboutarié, Tel 05 63 33 49 04**

Présidente : Catherine de Ginestel, Trésorière : Martine Zumerle, Secrétaire : Simone Assié

## Amicale des chasseurs de Montdragon

L'amicale des chasseurs est composée d'une vingtaine de passionnés. Elle organise plusieurs manifestations au cours d'une saison de chasse :

- des lâchers de faisans et de perdreaux,
- des battues au sanglier et au chevreuil, au renard, au pigeon
- de repas

L'amicale vous propose la chasse aux petits gibiers et aux gros gibiers avec une réglementation précise et rigoureuse.

Certaines de ces battues sont organisées conjointement avec les communes voisines.

Elle participe à la régulation du nombre de pigeons dans le village et dans la commune. Les pigeons sont des nuisibles (dégradation des bâtiments, des récoltes et porteurs de maladie).

Un repas de fin de saison est prévu au restaurant l'impérial le samedi 26 avril 2025.

Celui-ci est ouvert à tout le monde, il suffit de s'inscrire.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le président.

Mr Philippe Lacourt : ☎ 06 83 87 49 41



*Bonne et heureuse année 2025 !*

Philippe Lacourt



## La Maison des Jeunes et de la Culture de Montdragon

La MJC de Montdragon est une association déclarée en préfecture en 1947. La MJC œuvre pour permettre à tous l'accès à la culture et favoriser la rencontre de gens de tous horizons, de tous âges, sans discrimination aucune.

Elle organise différentes manifestations tout au long de l'année, comme la foire artisanale, le marché de Noël, l'exposition de miniatures, des bals country et danses occitanes, des stages de danses swing et africaines ou des randonnées en tracteurs anciens,...



Mais aussi des sorties pour les enfants du village qui ont aidé le jour de la foire : en juillet une après-midi sur le plan d'eau d'Aiguelèze et en novembre une visite du théâtre de Castres suivi d'une sortie au bowling.

La MJC propose aussi plusieurs activités hebdomadaires : du judo et du théâtre pour les enfants mais aussi du Qi Gong, de la relaxation, du TAI-CHI, de la danse country, du yoga, de la danse rock ainsi que du théâtre pour les adultes.



Vous avez des idées d'animations, des projets pour notre commune, contactez-nous. Nous pouvons vous aider à développer votre projet.

Nous recherchons des bénévoles prêts à donner un peu de leur temps pour organiser nos événements et encadrer nos activités. N'hésitez pas à nous contacter ou à venir à notre rencontre si vous souhaitez vous investir.

Tenez-vous informé sur tous nos événements et activités en nous rejoignant sur le Facebook : MJC MONTDRAGON.

**Contact :** Gilles Marieu au 06 11 93 10 98 (Président) • Le bureau : [mjc.montdragon@orange.fr](mailto:mjc.montdragon@orange.fr)

*Au plaisir de vous retrouver tout au long de l'année !*

## L'Association de Parents d'Élèves Les Écoliers du Dadou



L'APE les Écoliers du Dadou est une association à but non lucratif, composée de parents bénévoles motivés et investis, œuvrant pour les écoles du RPI Montdragon, Laboutarié et Saint-Julien-du-Puy.

L'association propose depuis 2017, différentes actions au fil de l'année dans le but de récolter des fonds destinés à financer des sorties, classes découvertes, spectacles pour les écoliers, matériel pédagogique...

Pour l'année scolaire 2023/2024, nous avons proposé plusieurs commandes groupées (Biscuits Bijou, Chocolats de Noël, Plants et Fleurs en partenariat avec Méric Vert Nature), la vente d'un objet décoré par les enfants ainsi qu'une vente de tickets de tombola, qui a été une belle réussite grâce à toutes les entreprises locales qui nous ont soutenues.

L'APE a également organisé le repas de fin d'année lors de la fête des écoles, avec un concert et des animations. Ce moment convivial a été très apprécié par les familles.

Grâce aux fonds récoltés et à la générosité remarquable de certains parents, nous avons pu offrir à tous les enfants du RPI, une fête de Noël avec un spectacle, des jeux et animations extraordinaires ainsi qu'un goûter. Le Père-Noël est également passé apporter un livre en cadeau à chaque enfant.

L'APE a participé au financement de la sortie de fin d'année des 3 écoles, à hauteur de 10€ par écoliers. Nous continuons à mener à bien ces différentes actions pour l'année scolaire 2024/2025, avec encore plus de projets...

L'APE dispose d'une page Facebook « APE Les écoliers du Dadou ». Vous pourrez y suivre la vie de notre association, nos commandes groupées ouvertes à tous et les informations sur nos événements à venir.

Toute l'équipe de l'APE Les écoliers du dadou, vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025.



APE Les écoliers du Dadou • 1 Place des écoles, Mairie - 81440 MONTDRAGON

## Le Comité des Fêtes

La fête de MONTDRAGON nous a permis de nous retrouver cette année encore pour un week-end convivial dans une ambiance joyeuse, dès le vendredi soir avec la disco « Infinity » et sa soirée mousse.

Le lendemain pendant que les pétanqueurs occupaient toutes les places de MONTDRAGON, l'aide de certains Montdragonnais nous a permis de nous mettre à l'abri à la salle des fêtes, pour profiter de la truffade de Mme AUGUSTIN, pendant que l'orchestre Frederick VERNET et ses charmantes danseuses et danseur nous offraient un joli spectacle.

Le dimanche matin fut l'occasion d'honorer la mémoire de nos ancêtres avec un dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi par un verre de l'amitié offert par la Mairie. L'après-midi les pétanqueurs reprirent leurs terrains de jeu pour une deuxième fois pendant que les frites se préparent pour le dîner. La soirée fut animée par notre DJ Montdragonnais pour permettre aux bénévoles de profiter d'un dimanche soir qui restera dans nos mémoires.

Merci à tous pour votre participation, à la réussite de la fête, et rendez-vous les 18-19 et 20 Juillet 2025 pour un nouveau week-end de convivialité et de fête dans un nouveau cadre. Ceux qui souhaitent partager ce week-end en tant que bénévole peuvent venir le jeudi 17 Juillet vers 19h pour faire connaissance.

## La Bielle Époque

Le club de voitures anciennes rassemblant une trentaine de passionnés organise chaque année des animations diverses : sorties, rallyes touristiques, repas.

Les dates importantes en 2025 seront définies ultérieurement :

- Assemblée générale en janvier à Montdragon
- Rallye touristique au mois d'avril au départ de Montdragon
- Mai : Participation active à la foire vide grenier de Montdragon.
- Septembre : Loto annuel à Montdragon

Pour tout renseignement, merci de contacter :

**Robert RODIER** au 06 70 83 32 16 ou **Jean HERAL** au 06 15 22 95 20.



## Olympique Montdragon - St Julien du Puy

Du nouveau à l'OMSJ !

En cette fin d'année 2024 et suite à la pleine réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'association sportive OMSJ (Olympique Montdragon Saint Julien du Puy) poursuit ses activités avec une belle nouveauté cette saison...

Comme les années précédentes, les jeunes joueuses et joueurs de nos villages pratiquent le football au sein de l'entente du Lautrecois. Si votre enfant souhaite s'initier au foot ou si vous souhaitez encadrer des jeunes, n'hésitez pas à contacter le secrétaire du club dont vous trouverez les coordonnées à la fin de ces quelques lignes.

L'équipe seniors poursuit elle aussi son parcours au sein des compétitions organisées par l'UFOLEP dans le cadre du foot à 7 le dimanche matin. Vous êtes bien entendu les bienvenus pour venir les encourager au bord des terrains à domicile ou bien à l'extérieur.

Notre équipe loisirs continue quant à elle son œuvre de lien social et intergénérationnel en organisant des rencontres ou bien des entraînements le vendredi soir (à domicile comme à l'extérieur) suivis de repas conviviaux préparés par les joueurs.

Mais la nouveauté cette saison, c'est la création d'une équipe loisirs féminine. Ces nouvelles joueuses s'entraînent à la salle de Saint Julien Du Puy le lundi soir à 19 h 45 avec possibilité de jouer sur le city stade de Montdragon aux beaux jours... Elles sont bien entendu ouvertes à l'arrivée de nouvelles joueuses pour étoffer leur effectif. Nous profitons d'ailleurs de cet article pour leur souhaiter à nouveau la bienvenue dans notre association.

C'est l'occasion également pour nous de remercier nos municipalités pour la mise à disposition des installations sportives et leur soutien, saison après saison, depuis plus de 30 ans maintenant...

Alors si vous avez des questions ou besoin d'un complément d'informations, n'hésitez pas à contacter le secrétaire du club, Pascal GONCALVES au 06 11 23 73 44 ou bien par mail à l'adresse [foot.omsj@gmail.com](mailto:foot.omsj@gmail.com).

**L'ensemble des joueuses, joueurs et dirigeants vous souhaite une belle année 2025**

Le bureau de l'OMSJ.



## L'église Saint-Pierre-Es-Liens

Cette année est l'année des changements pour notre paroisse.

En effet, c'est d'abord notre secrétaire qui a pris une retraite bien méritée ; ensuite c'est notre évêque Mgr Jean Legrez qui s'est retiré laissant la place à Mgr Jean-Louis Balsa et pour finir ce sont nos prêtres Louis Gau et Pierre Constant qui sont partis laissant la place à Stefano Bovi et Michel Pignol.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux et bonne route aux autres.

Nous profitons de cet article pour rendre hommage à Mr Roger Dauzats en le remerciant de son implication dans notre église par sa rénovation et son entretien.

Nous rendons aussi hommage au Père Louis De Boissezon qui est venu souvent célébrer notamment à la maison de retraite : puisse-t-il reposer en paix.

## ETAT CIVIL 2024

du 01/12/2023 au 30/11/2024

### • Naissances

- Néant -

### • Mariages

- Valentin CHANUSSOT et Amandine COSTA le 03 août 2024 à 13 h 30

- Sébastien GACHES et Gwendoline LOUIS le 03 août 2024 à 14 H 30

- Alain SALVIGNOL et Thomas CASTEL le 24 août 2024 à 11 h 30

- Manon CARMÉ et Thomas BOUSQUET le 7 septembre 2024 à 15 h 30

### • Décès

- Claude BOUTEILLÉ le 30 décembre 2023 à LAVAUUR

- Monique FÉDOU épouse GASC le 3 janvier 2024 à MONTDRAGON (EHPAD)

- Georgette COSTES veuve ARTUSO LE 10 février 2024 à MONTDRAGON (EHPAD)

- Colette FONTAYNE veuve COMBRES le 12 avril 2024 à MONTDRAGON (EHPAD)

- Adrienne BARDOU veuve AURET le 24 juin 2024 à MONTDRAGON (EHPAD)

- Maxime DOUREL le 10 juillet 2024 à MONTDRAGON (EHPAD)

- Roland FAURÉ le 22 juillet 2024 à Albi

- Jeannine CORMARY veuve ASPE le 15 octobre 2024 à MONTDRAGON (EHPAD)



# Infos pratiques

<https://www.montdragon.fr>

## Contact mairie

La mairie est ouverte le lundi de 14h à 18h30, le jeudi de 9h00 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h30.  
Vous pouvez joindre le secrétariat par téléphone au : 05 63 42 00 24  
ou par courriel : [mairie@montdragon.fr](mailto:mairie@montdragon.fr)

## Démarches administratives

### Carte d'identité :

Les demandes concernant les cartes d'identité doivent être déposées auprès de l'une des 16 communes habilitées dans le Tarn.

Ces communes sont : Albi, Brassac, Carmaux, Castres, Cordes-sur-Ciel, Gaillac, Graulhet, Lacaune, Lavaur, Mazamet, Puylaurens, Réalmont, Saint-Juéry, Saint-Sulpice la pointe, Vabre, Valence d'Albigeois.

Pour connaître les heures d'ouverture des 16 communes équipées :

[http://www.tarn.gouv.fr/IMG/pdf/liste\\_des\\_communes\\_du\\_tarn\\_pdf](http://www.tarn.gouv.fr/IMG/pdf/liste_des_communes_du_tarn_pdf)

Ces communes traitaient déjà les demandes de passeport. Elles sont, de ce fait, familiarisées avec ces procédures et équipées du dispositif de recueil d'empreintes désormais nécessaire pour le dépôt des demandes numérisées.

**Afin de faciliter et fluidifier la procédure, les demandeurs pourront, avant de se rendre dans l'une des 16 mairies (obligatoire pour la prise d'empreintes), pré-remplir « en ligne » leur demande.**

Cette opération pourra être effectuée :

- soit directement via internet sur <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire?slug=s-inscrire>
- soit en mairie de proximité si le demandeur a besoin de conseil
- soit en préfecture à Albi ou à la sous-préfecture de Castres où un point d'accueil numérique sera opérationnel à la mi-avril.

A défaut, les demandeurs se présenteront directement auprès de l'une des 16 communes.

Une fois fabriquée, la carte sera à retirer auprès de la mairie où l'utilisateur aura déposé son dossier.



### Comment sera traitée la demande ?

Cette évolution s'inscrit dans le cadre du Plan national Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) qui prévoit la mise en place progressive de téléprocédures et la création de Centres d'Expertise et de Ressources des Titres (CERT) chargés de traiter plus rapidement les demandes et de lutter plus efficacement contre les fraudes.

Les CERT sont les seuls compétents pour l'instruction de titres tels que les passeports, les cartes d'identité mais aussi les certificats d'immatriculation et les permis de conduire. Pour les cartes nationales d'identité, les demandes des Tarnais seront traitées par les CERT basés à Montpellier (34) et à Foix (09).

### Pour rappel

**La carte nationale d'identité (CNI) est un document gratuit délivré par l'Etat français permettant d'identifier la personne qui en est détentrice.** La détention d'une carte d'identité n'est pas obligatoire. Elle est délivrée à toute personne qui en fait la demande à condition de pouvoir prouver sa nationalité française. Il n'y a aucune condition d'âge pour être titulaire d'une CNI.

**Coût : la carte nationale d'identité est gratuite.**

Si vous ne pouvez pas présenter votre ancienne carte, il s'agira d'une procédure différente (perte ou vol) et payante : 25€ en timbre fiscal.



## Passeport

Celui-ci est valable 10 ans. Pour toute demande, vous devez remplir en mairie le formulaire de demande de passeport et vous munir de :

- Timbre fiscal de 86 € (adulte), 42 € (15-18 ans), 17 € (- de 15 ans)
- 2 photos d'identités récentes, en couleur et aux normes en vigueur (privilégier le photographe !)
- 1 justificatif de domicile (facture EDF, téléphone...)
- Carte d'identité
- Acte de naissance

Vous devrez ensuite prendre un rendez-vous avec une mairie habilitée pour déposer votre dossier ( Réalmont, Graulhet, Albi, Castres... ).

## Liste électorale

Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales de notre commune, il vous suffit de vous rendre en mairie au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le 1er tour de scrutin.

## Recensement militaire

**Les jeunes garçons et filles de 16 ans sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois suivant leur anniversaire.**

Pour se faire, il suffit de vous rendre dans votre mairie munie d'une carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Une attestation vous sera remise. Celle-ci est indispensable pour toute inscription aux examens et concours ainsi que pour l'inscription à la conduite accompagnée.

## Point poste

Un point poste est à votre disposition à l'Épicerie Panier du Dragon. Celui-ci est ouvert mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00, mercredi et samedi de 7h30 à 12h30 et de 16h00 à 19h00, dimanche et jour férié de 7h30 à 12h30.

## École

Pour toute inscription, vous devez retirer un certificat de domicile en mairie et ensuite vous adresser à la directrice de l'école où vous souhaitez inscrire votre enfant (en fonction de son niveau).

Des navettes scolaires sont mises en place vers les écoles primaires de St Julien du Puy, Laboutarié et Montdragon.

Un transport scolaire part du village de Montdragon vers le collège de Lautrec (collège secteur).

Ligne :  1306 Itinéraire : 1306A01

Départ Montdragon 7h56 Arrivée Lautrec 8h16

Départ Lautrec 17h10 Arrivée Montdragon 17h33

Une antenne de transport fonctionne pour les lycéens au départ du village vers Lautrec. Ensuite, ils poursuivent le trajet en bus de ligne vers les lycées de Castres.

## Transport en commun

Deux lignes du réseau Tarn Bus sont à votre disposition à partir de Montdragon :

- 705 : Albi, Graulhet, Lavaur
- 715 : Graulhet, Réalmont, Montredon-Labessonnié

Pour Castres, lignes 703 à partir de Réalmont et 715 à partir de Graulhet

Pour de plus amples informations :

Tél. : 0811 990 081 (appel non surtaxé)

Courriel : tarnbus@tarn.fr

## Location salle communale

Vous pouvez louer la salle communale de Montdragon pour la journée (65 €) ou pour le week-end (110 €). Cette salle est réservée aux habitants de Montdragon et de Saint Julien du Puy.

## Correspondant presse

Pour toute création d'articles et parution dans les journaux locaux (Dépêche, Tarn libre), vous pouvez contacter :

Patrice SOULÉ au 06 46 62 35 21

# LES NUMÉROS D'URGENCE

## accessibles 24h/24 et 7j/7j

- Le Numéro d'appel européen : **112**

- Le Samu : **15**

*Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse totale (malaise, coma, douleur thoracique, difficultés respiratoires etc ...)*

- La Gendarmerie / Police : **17**

*En cas de violences, agression, vol à l'arraché ou cambriolage ou tapage diurne ou nocturne.*

**Si appel non urgent : 05 63 70 83 10** (numéro payant) Gendarmerie de Lautrec / Vielmur

Leur permanence :

- Lautrec : Mercredi de 14h00 à 18h00 et Vendredi de 8h00 à 12h00

- Vielmur : Tous les jours de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

sauf le Dimanche et jours fériés de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00

- Les Pompiers : **18**

*Pour signaler une chute à domicile ou accident concernant les biens (fuite gaz, inondation, incendie, nid de frelons, etc ...)*

- Le numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**

*Accessible par Fax ou SMS*

- Médecin et dentiste de garde : **3966** ou **116 117**

*Pour connaître le médecin de garde*

- Samu Social : **115**

*Pour loger un Sans Domicile Fixe*

- La pharmacie de garde : **3237**

*Pour connaître la pharmacie la plus proche*

- Femmes victimes de violences : **3919** (appel anonyme)

- Enfants disparus : **116 000** (numéro européen)

*Pour apporter une assistance technique, information et accompagnement juridique et psychologique en cas de disparition d'un enfant.*

- Enfance maltraitée : **119** (appel confidentiel)

*Numéro d'appel destiné à tout enfant ou adolescent victime de violences ou à toute personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.*

- Prévention du suicide : **3114**

- Cyber harcèlement des jeunes : **3018**

- Centre antipoison de Toulouse : **05 61 77 74 47**

# Les informations locales

## 1 – NEWSLETTER : Pour être informé des événements de la commune

Retournez ce coupon à la Mairie

Nom :

Prénom :

Email :

@

### Informations relatives à l'utilisation des données à caractère personnel (RGPD)

Je reconnais que les informations recueillies par la mairie de Montdragon feront l'objet d'un traitement informatique destiné à m'informer sur les événements de la commune et à limiter les documents papier. Je reconnais avoir volontairement donné ces informations et que mon éventuel refus n'aurait fait l'objet d'aucune sanction à mon encontre. Ces données ne seront pas transmises à des tiers.

### Durée de conservation des données

Ces données personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour réaliser les traitements indiqués ci-dessus ou à d'autres fins essentielles telles que se conformer aux obligations légales.

### Droits de la personne et consentement

Conformément à la loi N° 2018-493 du 20 Juin 2018 relative à la protection des données personnelles et au règlement n°2016/679 dit « règlement général sur la protection des données » (RGPD) du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement et de portabilité de vos données à caractère personnel. Pour plus d'informations sur vos droits, consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr).

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au Délégué de la Protection des Droits de la commune de Montdragon : [mairie@montdragon.fr](mailto:mairie@montdragon.fr)

Je déclare avoir pris connaissance des informations relatives au RGPD et donner mon consentement

Date :

/ /

Signature :

## 2 – SITE WEB MAIRIE : <https://www.montdragon.fr>

Vous y trouverez toutes les informations sur le conseil municipal, les commissions, les comptes rendus de réunion, les différentes délibérations et les services. Les différentes associations et les manifestations organisées.

## 3 – WEB RADIO & TV LOCALE

gérée (hors mairie)  
par Florian UGALDE





Tourterelle des bois



Circaète Jean le Blanc



Guêpier



Libellule



Chevreuils

*Remerciements à Françoise Berthet  
pour ses magnifiques photos de la faune locale.*